



ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 21 Juin 2024 à 18 H 30 à St Etienne sur Reyssouze (salle Cocagne - 44 Route de St Jean).

Appel des clubs à 18 H 00.

Présence obligatoire de tous les clubs

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions de la Laurafoot.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire via le menu :

« Compétitions » / « Engagements » / « saison 2024/2025 » et afficher le centre de gestion : Fédération Française de Football et de bien vous engager sur la ligue LAuRAFoot.

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2024** (dernier délai).

Droit d'engagement : 52 €uros

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 13 Mai 2024

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BOSSET Régis, JACUZZI Vincent et JARJAVAL Romain.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente ses sincères condoléances à la famille de M. Herminio RAMA REGUEIRO, observateur d'arbitres du District.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 8 Avril 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

Les demandes de licences sont arrêtées définitivement au 30 avril de la saison en cours.

A ce jour, le District de l'Ain compte 21 727 licenciés.

Remplacement de Jean Marie ABBEY

Conformément à l'article 14.2 des Statuts du District et suite à la démission de M. Jean Marie ABBEY, le Comité de Direction décide à l'unanimité de nommer M. Alain BERNARD au bureau du district. Il occupera le poste de trésorier jusqu'à la fin de cette mandature.

Décisions disciplinaires (article 1 des statuts de la FFF)

Suite à un récent rappel de nos instances fédérales et des faits dernièrement constatés, le Comité de Direction du District de l'Ain a décidé de mettre en place au moins jusqu'à la fin de la saison, pour toutes les compétitions officielles, un barème disciplinaire pour le non-respect de l'article 1 des statuts de la F.F.F et des consignes fédérales.

Non respect de l'article 1.1 des statuts de la FFF et des consignes fédérales

1/ Premier constat :

Rappel à l'ordre au club, aux joueurs concernés, à l'éducateur de l'équipe et à l'arbitre.

2/ Première récidive :

- Joueur ne portant pas la tenue réglementaire : 4 matchs de suspension fermes et 55 €uros d'amende.
- Educateur de l'équipe : 4 matchs de suspension fermes et 64 €uros d'amende.
- retrait de 3 points au classement avec sursis à l'équipe.
- Arbitre du match: 4 matchs de suspension fermes.
- 250 €uros d'amende au club.

3/ 2ème récidive dans la même équipe :

- Joueur ne portant pas la tenue réglementaire : 4 matchs de suspension fermes et 55 €uros d'amende.
- Educateur de l'équipe : 4 matchs de suspension fermes et 64 €uros d'amende.
- retrait de 3 points fermes au classement à l'équipe par révocation du sursis.
- Arbitre du match : 4 matchs de suspension fermes.
- 500 €uros d'amende au club.

4/ 3ème récidive dans la même équipe :

- Mise hors compétition (championnat et coupe) jusqu'à la fin de la saison en cours
- Arbitre du match : 4 matchs de suspension fermes.
- Amende au club de 500 €uros.

Ce règlement est applicable à compter du 26 avril 2024. Il a été envoyé à tous les clubs, leurs présidents, les arbitres et officiels.

Afin d'uniformiser les décisions de ses districts, la LAuRAFoot prépare un barème qui sera appliqué dès la prochaine saison.

Obligations des clubs de District concernant les équipes de jeunes

Application de l'article 21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes.

Le club de Guéreins évoluant en seniors D1 ne satisfait pas à l'article 21.3.1., de ce fait, il sera rétrogradé administrativement pour la saison 2024/2025.

Un courrier lui sera adressé et une information sera faite au PV n° 41 du 16 mai 2024.

Projet de fusion pour la saison 2024/2025

1 dossier de fusion création reçu dans le délai imparti et validé par le Comité de Direction du District (l'avis sera communiqué à la LAuRAFoot ce Mardi 14 Mai 2024) : FC Artemare et CS Champagne en Valromey.

Assemblée générale

Elle aura lieu le vendredi 21 juin 2024 à 18 H 30 à St Etienne sur Reyssouze.

Un prestataire a été mandaté pour que le match Pays Bas / France soit retransmis.

Repas : des bracelets seront utilisés.

Le déroulé de l'AG sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Le quorum sera calculé à la fin des discours d'ouverture.

Modifications des règlements

Ils seront, pour certains, retravaillés et l'intégralité sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Coupes de l'Ain

Les finales auront lieu le Samedi 1^{er} Juin 2024 à St Maurice de Beynost comme suit :

- Coupe vétérans René MORANDAS : 14 heures (terrain annexe)
- Coupe des Féminines Peggy PROVOST : 14 heures (terrain honneur)
- Coupe des Groupements René TREMBLAY : 16 H 30 (terrain honneur)
- Coupe Emile FAIVRE : 19 heures (terrain honneur)

Une réunion avec les clubs finalistes aura lieu le Jeudi 23 Mai 2024 à 19 heures au District.

Les invitations à destination des clubs qualifiés seront distribuées ce jour-là.

Prix de l'entrée : 5 €uros (gratuit pour les étudiants (muni de leur carte étudiant) et les -16 ans.

Aucune carte d'ayant droit, arbitre, éducateur, club ne donne droit à une entrée gratuite.
Le club 1er nommé (recevant) devra apporter sa tablette.

Validation des propositions de Label pour la saison 2024/2025

La commission ad hoc réunie précédemment propose au Comité de Direction la labellisation des clubs dans les catégories suivantes :

Espoir

Côtière MV

Viriat

Marboz

Jassans Frans

Oyonnax PVFC

O. Sud Revermont 01

Feillens

Excellence

Attignat

Bronze

Attignat

La labellisation est validée sous réserve qu'il n'y ait pas de sanctions disciplinaires durant la saison.
Les membres du Comité de Direction entérinent ces propositions à l'unanimité.

Médailles FFF / LAuRAFoot / District

Elles seront remises lors de la soirée des récompenses de Novembre 2024

MEDAILLES FFF

VERMEIL

BAILLET Georges (commission de district)

ARGENT

BERNARD Alain (FC Dombes Bresse, membre comité direction)

GUY Jean François (FC Priay)

MALIN Joël (membre comité de direction)

PARRASSIN Michel (FC Côtière Luenaz)

RODET Jean Pierre (F. Bourg en Bresse Péronnas)

MEDAILLES LAuRAFoot

OR

NEVORET Christian (ESB Marboz)

VERMEIL

JANICHON Bernard (FC Dombes Bresse)

N'GUYEN BUTTIN Tra (arbitre)

REVOL BOZONNET Aurélie (AS Attignat)

SANGOY Roger (Bresse Foot 01)

ARGENT LAURAFoot

ANGELOT Gilbert (FC St Denis Ambutrix Château Gaillard)
BERGER Patrick (CS Viriat)
BURTIN Jean Claude (OSD St Denis les Bourg)
COCHET Ludovic (arbitre)
CURTET Christian (O. Sud Revermont)
LEMONON Jean Loup (Ain Sud)
PEYROT Jean Marc (F. Bourg en Bresse Péronnas 01)
POYET Annick (Bresse Foot 01)
RAMA REGUEIRO Herminio (Valserhône – observateur arbitre)

MEDAILLES DISTRICT

OR

BEDJA Madjid (arbitre Oyonnax ASP)
JACQUEMOUD Christophe (Mille Etangs)

VERMEIL

BERNIN Pascal (Côtière MV)
BLANC Denis (Dombes Bresse + arbitre)
BOURILLON Christophe (Dortan Lavancia)
CONTET Jacques (Comité de Direction District)
GRANGEON Laurence (Bord de Veyle)
NONYNCKX Rudy (arbitre GFA RUMILLY VALLIERES)
SALLET Georges (Montréal)

ARGENT

SUARD Joëlle (Feillens)
PAGNON Julien (Feillens)
PRABEL Cédric (Cormoz St Nizier)
RAI Jilali (Cormoz St Nizier)
SCALMANA Dominique (Culoz Grand Colombier)
FALEGUERHO Jean Louis (Vaux en Bugey)
VARREL Daniel (Vaux en Bugey)
FONTAINE Olivier (Bresse Foot 01)
TERRIER Christophe (Bresse Foot 01)
PORTEJOIE Christophe (Veyle Vieux Jonc)
LAUPRETRE Vincent (O. Sud Revermont 01)
GARCIA Anne Marie (O. Sud Revermont 01)
MOLLAY Jonathan (Attignat)
COMTET Florent (Attignat)
DEGLETAGNE Pascale (Dombes Bresse)
GONNU Philippe (Dombes Bresse)
DE SOUSA CAMPOS José (Bâgé)
MARSAUX Gabrielle (Izernore Nurieux Volognat)
BERGER Philippe (Izernore Nurieux Volognat)
CHENAVAZ Vincent (Ambronay)
FERRAND Johan (Priay)
BANT Claude (Foot 3 Rivières)

BANT Nadine (Foot 3 Rivières)
DEVEYLE Alain (Replonges)
PACCAUD Olivier (Replonges)
RETY David (Replonges)
VENIER Dominique (Essor Bresse Saône)
VAUCHER Franck (O. Rives de l'Ain)
GILLY Stéphanie (O. Rives de l'Ain)

Infos du Président

- Réception d'un courrier de la FFF faisant un point de situation sur les outils informatiques qui rencontrent de graves problèmes.
- l'AG de la FFF aura lieu le 8 juin à Clairefontaine.

Tour des commissions

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

Le peu de réponses des clubs concernant les inscriptions aux différentes manifestations est inquiétant.

Prévention (Alain BERNARD)

Organisation d'une réunion le 27 avril 2024, avec la convocation de 17 clubs et la présence de 2 représentants de la LICRA (Mme Sarah TOLEDANO, chargée de communication, et M. Patrick KAHN, chargé de mission), concernant les problèmes liés à la violence et au racisme pendant les rencontres. 13 clubs de présents. Aucune solution n'a été apportée par les clubs présents, seules les décisions des différentes commissions ont été évoquées.

La LICRA souhaiterait l'organisation d'une 2^{ème} réunion afin de mettre en place des solutions.

La commission prévention et les membres du bureau vont débriefer cette réunion pour la mise en place d'actions dès le début de la saison prochaine.

Communication (Pierre BENOIT)

Parution de Petit Filet cette semaine.

Les partenaires ayant renouvelé leur engagement, ainsi que les nouveaux, sont affichés sur le site internet du District et seront diffusés sur Petit Filet.

Une action est en cours avec l'EFS. Nous organisons des collectes par secteur géographique, afin de toucher un maximum de clubs dans l'Ain.

La 1^{ère} collecte aura lieu à St Vulbas le 6 Juin 2024 (voir toutes les informations et les inscriptions sur le site internet du District).

Foot Animation (Patrick CHENE)

La Commission cherche à s'étoffer pour la saison prochaine.

Une information sera faite lors des prochaines réunions « J'accompagne.... » sur l'attitude des parents lors des rencontres.

Sportive (Jacques CONTET)

La Commission cherche à s'étoffer pour la saison prochaine.

En seniors, il reste, à ce jour, une seule journée de compétition.

Quelques matchs en retard ont été programmés les 18 et 19 Mai 2024.

Idem en jeunes avec un match important comptant pour une montée en U15.

En U18, une montée en U20 de Ligue. Une proposition a un club est faite.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Beaucoup de dossiers à traiter avec un grand nombre de forfaits ces 2 dernières semaines et des réserves de déposées.

FAFA (Alain JOSSERAND)

Un dossier a été reporté et un dossier a vu son aide revue à la baisse.

Délégations (Patrick PITARD)

Les délégués qui seront désignés en Coupes de l'Ain ont été choisis.

A noter les arrêts de MM. BRAZIER et MORET.

Inquiétude pour la saison prochaine concernant le manque de délégués.

Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

Préparation de la fin de saison.

Un inventaire du matériel sera fait dans les prochains jours.

Appel (Jacques MAIRE)

Fin de saison difficile.

2 dossiers en cours avec auditions les 16 et 24 mai prochain.

Statut de l'arbitrage (Raul GUTIERREZ)

La prochaine réunion aura lieu début Juin 2024.

Arbitrage (Hamid TOUZANI)

Le Règlement intérieur sera modifié au début de la prochaine saison.

Discipline (Colette GAILLARD)

4 auditions programmées.

Concernant la composition de la commission, 1 stagiaire n'est pas conservé.

Beaucoup d'attaques personnelles lui ont été adressées suite à des auditions en Commission d'Appel.

Les clubs ne font pas la différence entre les commissions de discipline (1^{ère} instance) et d'appel (dernière instance).

Date de la prochaine réunion

Le Mercredi 5 Juin 2024 à 18 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 45.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

RESERVE TECHNIQUE – Réunion du 30 Mai 2024

Dossier 1 :

Match FF Echirolles 1 / Essor Bresse Saône 1 – U18 F poule A – du 23/03/2024

Membres présents de la Commission de Discipline :

M. JARJAVAL Romain (président) et en présence des membres suivants : MM. BESSET Grégory, FEYEUX Sylvain, STRIPPOLI Guillaume et GUICHERD Olivier.

Réserve déposée par le club d'ESSOR BRESSE SAONE.

La Commission des Arbitres jugeant une seconde fois après commission d'appel. La commission d'appel demande à la commission des arbitres de statuer sur le résultat de la réserve technique.

La Commission des arbitres de l'Ain a réétudié l'ensemble des pièces en sa possession, y compris le rapport du club du FF ECHIROLLES.

Vu l'article 146 des règlements généraux de la FFF.

Considérant que le rapport de l'arbitre qui confirme le dépôt d'une réserve technique.

Considérant la validation du club d'ESSOR BRESSE SAONE dans les 48h qui suivent le match.

Considérant les éléments transmis par le club du FF ECHIROLLES.

La réserve technique n'a pas été posée au bon moment, elle aurait dû être posée consécutivement au but marqué par le FF ECHIROLLES, ce qui n'a pas été le cas.

Dit la réserve irrecevable sur la forme.

Il n'y a donc plus lieu de statuer sur le fond.

Donne résultat acquis sur le terrain.

Transmet le dossier à la Commission sportive pour homologation.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football, selon les dispositions de l'article 3.1.1 du Règlement disciplinaire, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4.1.2 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF.

FICHE RENSEIGNEMENTS ARBITRES 2024/2025

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir ce formulaire de préparation à la saison 2024-2025 **avant le 1er juillet 2024** (les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district) :

<https://forms.gle/pty3wWvg56a9kmFz5>

RECUSATION ARBITRES 2024/2025 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2024-2025, dans la limite de 3 **ET** en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'année 2024, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2017	Date formation	Date Validité
ASLAN	Alperen	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
BALDOVE	Pierre-Emile	Fc St Vulbas Plaine de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
BARDET	Pierre	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
BEKAR	Kenan	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
BELLA	Louis	Bourg FO	08/12/2018	08/12/2024
BICHAT	Jean-Jacques	Fareins Saône Vallée	08/12/2018	08/12/2024
BLUETTE	Jean-Luc	US Arbent Marchon	28/09/2018	28/09/2024
BOURCET	Clément	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BRAILLON	Jean-Michel	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
BRISSET	Jacques	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BROYER	Jullian	US Replonges	08/12/2018	08/12/2024

BURDY	Pierre	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BUSSAT	Karine	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
CANTIN	Martial	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
CARRY	Didier	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CETIN	Mustafa	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CHEVALIER	Michel	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
CHEVAUCHET	Mickael	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CUMEN	Ismail	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CURVEUR	Pierre	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
DJAARIRI	Rachid	Plastics Vallée FC	28/09/2018	28/09/2024
DOS REIS	Paolo	AS Montréal la Cluse	28/09/2018	28/09/2024
DUC	Didier	FC Veyle Saône	03/10/2018	03/10/2024
DURAFOUR	Thomas	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
FELIX	Eugénie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
FERRARI	Yannick	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
GACHOT	Nicolas	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
GAILLARDON	Sébastien	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GALHOFA	Rui	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
GARNIER	Vincent	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
GENEVEY	Florent	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GREMERET	Stéphane	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
GUEDRA	Kévin	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
GUILLEMIN	Guillaume	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
GUYOT	Frédéric	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
HERBRETEAU	Vincent	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
JACQUET	Pascal	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
JIMENEZ	Yustin	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
KECH	Lucie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
KOSKER	Ahmet	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
LACROIX	Nicolas	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
LANDAIS	Yann	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LE MOING	Eric	FC Veyle Saône	08/12/2018	08/12/2024
LEROUX	Franck	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LIEVRE	Marc	FC Bords de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
LOUSSERT	Jérôme	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
MARGUIN	Yoan	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
MARTINEZ	Clément	Fc St Maurice de Gourdans	03/10/2018	03/10/2024
MAYENSON	Gilles	O. St Denis les Bourg	29/09/2018	29/09/2024
MAYER	Eric	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MAYNARD	Nathan	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
MAZUIR	Jérôme	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
MITAUX	Franck	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
MONINOT	Claude	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MONNET	Gérard	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
MOREL	Alain	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
NUGIER	Patrick	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
PANI	Laurent	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
PECHOUX	Elsa	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PERRAULT	Yann	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
PERRODIN	Jérôme	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

PETTINI	Michel	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
PHILIPPON	Pierre	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
POLLY	Gérard	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
PRIETO	Claude	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
RAVASSARD	David	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
REVEYRON	Claude	CS Belley	03/10/2018	03/10/2024
REYES BOBILLO	Nicolas	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
REYNAUD	Philippe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
RICOL	Sébastien	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
RIGAUD	Aurélien	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
RIGAUDIER	Michel	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
ROMAND	Jimmy	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
ROUJON	Hubert	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SABATIER	Patrick	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SABOT	Jean-Baptiste	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SACQUARD	Jordan	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
SANCHES	Claude	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
SCOGNAMIGLIO	Thomas	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
SINARDET	Willy	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SOUNY	Alain	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
TARRIT	Christophe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
TEIXEIRA	Fabien	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
TIRAND	Jocelyn	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
VILLOD	Sébastien	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
VIRIEUX	Dominique	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
YILDIRIM	Can	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
ZANARDI	Didier	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2024/2025

Nous informons les arbitres et clubs, que vous pouvez effectuer la démarche de renouvellement de licence arbitres pour la licence 2024-2025

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - o Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit**

- être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
 - **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Saison 2023/2024

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

Date limite d'envoi : 03/06/2024

D1 poule A

Bourg Sud 1
Bresse Foot 01 1
Jassans Frans 1
Misérieux Trévoux 3
Oyonnax ATT 1

D2 poule A

Manziat 1
Nantua 1
Oyonnax PVFC 2
Serrières Villebois 1
Thoissey ESVS 1

D2 poule B

Centre Dombes Foot 1
Curtafond Conf. 1
Porte de l'Ain 1
St Denis lès Bourg 1

D3 Poule A

Bord de Veyle 1
Bourg FO 1
Buyatin OL 1
Centre Dombes Foot 2
Côtière Meximieux Villieu 1
Oyonnax ATT 2
Veyziat 1

D3 poule B

Ambérieu FC 1
Bâgé 1
Chevroux 1
Misérieux Trévoux 4
St Martin du Mont 2
St Maurice de Gourdans 1

D3 poule C

Bourg Sud 2
Bresse Foot 01 2
Châtillon la Palud 1
Foot 3 Rivières 1

Oyonnax ASP 1
Plaine de l'Ain 1
Veyle Saône 3

D4 poule A

Bourg ACCFT 1
Bourg Sud 3
Veyziat 2

D4 poule B

Ambérieu FC 2
Artemare Valromey 1
Bas Bugey Rhône 1
Chazey Bons 1
Culoz Grand Colombier 2
Plaine de l'Ain 2
Vertrieu 1

D4 poule C

Centre Dombes Foot 3
Chaneins 1
Jassans Frans 2
Mille Etangs 1
Montluel 1
Porte de l'Ain 2
Thoissey ESVS 2
Veyle Vieux Jonc 1

D4 poule D

Bâgé 2
Bresse Foot 01 3
Bresse Nord 1
Cormoranche 1
Curtafond Conf. 2
Manziat 2
St Cyr 1
Veyle Saône 4

D5 poule A

Bresse Nord 2
Chaveyriat 2
Montréal 3

D5 poule C

Côtière Meximieux Villieu 2
Dortan 1
Montluel 2
St Denis lès Bourg 2

D5 poule D

Ain Sud 3
Bord de Veyle 2
Feillens 4
Foot 3 Rivières 2

D5 poule E

Ambronay 2
Béon 1
Bourg Sud 4
Vaux (Ent.) 3

D5 poule F

Bord de Veyle 3
Bourg ACCFT 2
Buyatin 2
Cormoranche 2
Fareins Saône Vallée 3
Leyment 1
Mille Etangs 2
Priay 2

D5 poule F

Bord de Veyle 3
Bourg ACCFT 2
Buyatin 2
Cormoranche 2
Fareins Saône Vallée 3
Leyment 1
Mille Etangs 2
Priay 2

D5 poule G

Bâgé 3
Bresse Foot 01 4
Chevroux 2
Curtafond Conf. 3
Sermoyer 1

U18 D1 poule A

Ain Sud 1
Côtière Meximieux Villieu 1
Dombes Bresse 1

U15 D1 poule A

Bourg Sud 1
Sud Revermont 01 1

Séniors Féminines poule A

Bresse Foot 01 1
Essor Bresse Saône 1

Foot 3 Rivières 2
Misérieux Trévoux 1
Oyonnax PVFC 1
Thoissey 1

COMMISSION FEMININE

Plénière des féminines de fin de saison

La traditionnelle réunion plénière féminine de fin de saison aura lieu le **Judi 13 Juin 2024 à 19h00** au siège du District de l'Ain de Football (26 rue du Loup – 01440 VIRIAT).

Merci à l'ensemble des clubs de confirmer votre participation à l'adresse suivante : tvallet@ain.fff.fr et de prendre quelques instants pour compléter le questionnaire suivant : <https://forms.gle/nJ2wqyD9GbyhUFcG9>

Cela permettra de bénéficier d'informations en amont et d'avoir un visu sur les orientations de la saison 2024-2025.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

50.3.2 - Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe des Groupements, Coupe Morandas et Coupe Féminine et ceci à partir des ¼ de finales
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat.
- Porte sur le classement en fin de saison

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 04 Juin 2024

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, GUTIERREZ, BACONNET, PELLET.

Excusé : M BOURDON

☺ ☹ ☹ ☹

Courriers :

- de L'AS Dortan Lavancia sollicite notre avis pour constitution d'une équipe U15 à 8 pour évoluer dans le Jura. Réponse faite.
- Courrier de l'OL de St Denis lès bourg pour une mutation. Réponse faite.
- de L'AS Veyziat renseignement pour constitution d'équipe féminine. Réponse faite.
- de Bourg Futsal 01 sollicite un rdv avec le District : Rdv le 05/06/2024 à 16 H 30.

☺ ☹ ☹ ☹

Dossier n° 251

Match n° 27216812 : Bresse Foot 01 / FC La Rochette – U18 Féminines – du 01/06/2024

Courrier du club de FC La Rochette annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

La Rochette : 0 but / - 1 point

Bresse Foot 01 : 3 buts / 3 points

Le club de FC La Rochette est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 5 juin 2024

Les classements seront validés par la commission discipline (dossiers en cours) et la commission des règlements après l'expiration de tous les recours.

(Un dossier important est en cours nous ne pouvons valider les classements)

Ne pas appeler pour les montées et descentes.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

32ème PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

organisé par le District de l'Ain de Football et l'AS Izernore Nurieux-Volognat
à Izernore le Samedi 08 Juin 2024

Ci-dessous la liste des 78 équipes convoquées.

Merci de respecter les horaires.

Sont convoqués à 13 h 30 : 1er match à 14 h 30 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
VALSERHONNE FOOT	3	F. C. BRESSANS	3	OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	3
ESB FOOTBALL MARBOZ	1	ENT ST MARTIN MAILLAT	2	COTIERE LUENAZ FC	2
U.S. VAUX EN BUGHEY	1	AMBERIEU F.C.	4		
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	2	BOURG SUD	3		
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-F	1	F. C. SERRIERES DE BRIORD	1		
	8		13		5

Sont convoqués à 13 h 45 : 1er match à 14 h 45 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ENT.S. REVERMONTAISE	4	PLASTICS VALLEE F.C.	3	MILLE ETANGS S.C.	1
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN	4	LAGNIEU CS	1		
C. S. J. CHATILLONAISE	2	F.C PRIAY	1		
U.S. ARBENT MARCHON	5	COTIERE MEXMIEUX VILLIEU	2		
FC DOMBES BRESSE	2	U.S. VEYZIAT OYONNAX	1		
	17		8		1

Sont convoqués à 14 h 00 : 1er match à 15 h 00 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
A.S. DORTAN LAVANCIA	2	F.C. CURTAFOND CONFRANCO	2	C.O. DU PLATEAU	2
AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT	3	A.S. D'ATTIGNAT	2	O. SUD REVERMONT 01	1
ENT.S. VAL DE SAONE	1	C.S. VIRIAT	2	AIN SUD	4
SAINT DENIS, AMBUTRIX	2	FBBP01	3		
CENTRE DOMBES FOOTBALL	1	LA ST CYRIENNE U.S.	1		
	9		10		7

Remise des prix à 18h

Toute équipe absente à compter de ce jour sera amendée.

Challenge du conseil départemental U11 – dimanche 16 juin à Péronnas

	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
Terrain 1	Meximieux-équ1 23 33 Replonges-équ1	Meximieux-équ2 24 34 Replonges-équ2	Nantua-équ1 27 11 Bourg-en-Bresse-2-équ1
Terrain 2	Bourg-en-Bresse-2-équ2 12 13 Ceyzériat-équ1	Hauteville-Lompnes-équ1 19 14 Ceyzériat-équ2	Hauteville-Lompnes-équ2 20 5 Valsershône-équ1
Terrain 3	Attignat-équ1 3 42 Trévoux-équ2	Attignat-équ2 4 25 Miribel-équ1	Trévoux-équ1 41 26 Miribel-équ2
Terrain 4	Châtillon-sur-Chalaronne-équ1 15 7 Belley-équ1	Bourg-en-Bresse-1-équ1 9 8 Belley-équ2	Bourg-en-Bresse-1-équ2 10 29 Oyonnax-équ1
Terrain 5	Saint-Étienne-du-Bois-équ1 35 22 Lagnieu-équ2	Saint-Étienne-du-Bois-équ2 36 45 Vonnas-équ1	Lagnieu-équ1 21 46 Vonnas-équ2
	Convoqués à 8h45 précises : 1er Match à 9h30	Convoqués à 9h00 précises : 1er Match à 9h45	Convoqués à 9h15 précises : 1er Match à 10h00

Toute équipe absente à compter de ce jour sera amendée

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Forfait : Amende : 9 €

Journée du 25 Mai 2024

Poule N : Valserhône 6 9 €
Poule T : Attignat 3 9 €

Journée du 1^{er} Juin 2024

Poule I : Plaine de l'Ain 1 9 €
Poule L : Viriat 2 9 €
Poule M : OL Rives de l'Ain 9 €
Poule T : Bourg FO 9 €

Feuille de match manquante : Amende 8€

Journée du 25/05/2024

Poule G : Valserhône 4 8 €
Poule J : Jassans Frans 3 8 €
Poule K : Bourg Sud 2 8 €
Poule M : Montréal 4 8 €
Poule Q : Jassans Frans 4 8 €
Poule S : Essor Bresse Saône 4 8 €

Licences manquantes : Amende 1,50€/licence avec un maximum de 8€

Journée du 25/05/2024

Aucune

Journée du 1^{er} Juin 2024

Poule G : OL Rives de l'Ain 1 Toutes 8 €
Poule F : Valserhône 2 Toutes 8 €

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la commission :

Le samedi 15 juin à 10h au district.

Ordre du jour :

- Bilan de la saison écoulée
- Organisation de la commission pour la saison 2024/2025
- Vérifications à envisager lors de la saison 2024/2025
- Suivi des travaux de non-conformités à faire lever durant l'intersaison
- Suivi des équipements de contrôle
- Suivi de la réglementation

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Commune de Champagne en Valromey – avis favorable pour un classement envisagé en E6.
- Commune de Jujurieux – avis favorable pour un classement envisagé en E7.

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Saint Etienne du Bois pour la construction de vestiaires -dossier transmis à la ligue pour validation

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 – classement au niveau Futsal 3 jusqu'au 12 juin 2034.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport à effectuer par la CFTIS.
- Stade Henri Rigollet de Jayat NNI 011960101 – classement provisoire au niveau T6PN jusqu'au 13 juin 2025. Travaux à réaliser pour lever les non-conformités durant la saison 2024/2025.

- Stades municipaux de Méziat NNI 012460101 et NNI 012460102 :
 - NNI 012460101 : suspension du classement jusqu'aux levées des non-conformités.
 - NNI 012460102 : classement au niveau T7PN jusqu'au 13 juin 2034.
- Complexes sportifs 1 et 2 de Montmerle sur Saône NNI 012630101 et NNI 012630102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue – en attente de classements.
- Stades de la Madeleine 1 et 2 de Replonges NNI 013200101 et NNI 013200102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal Jérôme Brevet de Messimy NNI 012430101 -rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Stade Orindis 2 de Montréal La Cluse NNI 012650102
- Stade des Brouilles 3 de Curtafond NNI 011400103 (nouveau terrain)
- Stade municipal de Culoz NNI 011380101

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

L’A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE recherche pour cette 2^{ème} partie de saison (et pour les saisons à venir...) un entraîneur pour son équipe une, en catégorie Senior, qui évolue en 4^{ème} Division du District de l’Ain.

Contact : Arnaud LAMPS (Président) – Tél : 06.76.97.60.85

*_*_*_*_*_*

Le club de **Guéreins Genouilleux** (ASGG) recherche à partir de la saison 2024/2025 un arbitre pour ses équipes seniors.

Vous pouvez contacter le 06.10.47.36.62 pour plus d’informations.

*_*_*_*_*_*

Le club de **Plaine Revermont Football** recherche :

- 1 salarié CDI – 35 H – en tant que responsable Technique Jeunes – Permis B – Diplôme BMF ou équivalent

- 1 apprenti BPJEPS – Expérience coaching

Lieu de travail : Saint Etienne du Bois – Val Revermont Treffort

Qualités recherchées : Esprit d’équipe – Dynamisme – Adaptabilité

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : maxime.tirand@gmail.com

*_*_*_*_*_*

Entraîneur diplômé, étudie toutes propositions pour entraîner club (saison 2024/2025) dans l’Ain.

GLADINES Philippe – Tél : 06.82.33.65.64

*_*_*_*_*_*

L’A.S. Grièges Pont de Veyle recherche pour la saison à venir, dans le cadre du développement de ses équipes jeunes, des éducateurs dans les catégories U11 et U13.

Dès à présent, vous pouvez contacter Arnaud LAMPS, Président du club, au 06.76.97.60.85.

*_*_*_*_*_*

Le club du **FC Haut Revermont** (niveau D4) recherche un responsable senior pour la saison 2024/2025.

Les entraînements et matchs se déroulent sur le terrain de Villereversure.

Merci de prendre contact auprès de Mr Hervé COLIN au 06.76.86.37.83

*_*_*_*_*_*

Le club de **l’Olympique Saint Denis lès Bourg** recherche des éducateurs et des responsables pour les catégories : U9,U13,U15 et U18 pour la saison 2024/2025.

Contact : Mme Séverine Favier, secrétaire et correspondante du club au 06.87.06.08.54.

*_*_*_*_*_*

Le **FC DOMBES BRESSE** recherche des éducateurs pour ses équipes seniors niveau district.

Le club recherche également un entraîneur spécifique gardien de buts pour ses seniors.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Sébastien BERNARD au 06.50.30.12.54.



Le Club de Football du CS Viriat (450 licenciés) recherche son nouvel Educateur Sportif en Club (code ROME G1204).

Description du poste :

Sous la responsabilité du Président du CS Viriat et de la Commission Sportive, l'Educateur Sportif en Club a pour missions de gérer et développer l'Ecole de Foot, d'encadrer une équipe à 11 suivant les besoins du CS Viriat, de manager des alternants et des engagés en service civique (4 personnes), ainsi que les éducateurs de l'Ecole de Foot (12 personnes), de faire le suivi administratif lié au sportif et d'organiser des évènements sportifs.

Profil recherché :

Idéalement, vous êtes titulaire d'un BEF ou d'un BMF, vous avez des compétences dans la pédagogie du football et dans sa pratique. Vous connaissez et avez évolué dans le monde associatif.

- Autonome, dynamique, organisé(e) et force de propositions

Vous savez:

- Communiquer
- Manager des collaborateurs
- Encadrer des enfants dans leur pratique sportive et éducative
- Enseigner, transmettre et développer des compétences
- Echanger avec les parents des pratiquantes(tes).

Caractéristiques du poste :

- Contrat : Salarié, CDD de 12 mois, en vue d'un CDI
- Diplôme : BEF / BMF (demandé)
- Compétences annexes : maîtrise de l'informatique et des réseaux sociaux
- Rémunération : 2010 € brut / mois
- Horaires : 35 heures par semaine annualisées, suivant les tâches administratives, les entrainements et les compétitions
- Avantage : Mutuelle - téléphone et ordinateur
- Date prise de fonction : 2ème trimestre 2024
- Contact: csviriat01@gmail.com

DEVENIR ÉDUCATEUR TE PLAIERAIT ?

Rejoins-nous !

CONTACT :

☎ 06.63.62.94.19 ✉ 581373@LAURAF00T.ORG

*_*_*_*_*_*

Tu souhaites devenir éducateur de nos U15 ?

- 🔍 Ambiance conviviale et familiale
- 🔍 Soutien et collaboration
- 🔍 Développement Personnel
- 🔍 Projet sportif ambitieux
- 🔍 Équipements modernes

★ **Rejoins le SCME !**

Ensemble, allons de l'avant !

☎ 06.36.96.24.33 ✉ 581373@LAURAF00T.ORG



**LE CLUB DE
SAINT DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC
RECHERCHE DES EDUCATEURS**

**Pour ses équipes séniors et U18 en
entente avec le club de
Vaux en Bugey**

**CONVIVIALITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE
SONT NOS VALEURS !**

**Contact et informations :
Ali Bensaâdoune 06 64 75 99 77**



Saint Denis Ambutrix Chateau FC



saintdenisambutrixchateaufc